



Printemps 2011

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

## Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

La **semaine de l'action bénévole** étant à nos portes, je tiens à remercier, en mon nom personnel et en celui des membres du conseil et de nos concitoyens, toutes les personnes qui donnent leur temps, leur énergie et le meilleur d'elles-mêmes à titre de bénévole et volontaire, travaillant dans l'ombre dans le seul but d'améliorer la qualité de vie à Austin. Vous êtes une richesse pour la municipalité et nous voulons que vous sachiez que vos actions individuelles sont appréciées et reconnues. Nous serons heureux de vous témoigner notre gratitude à l'occasion d'un brunch qui aura lieu le dimanche 17 avril.

Parlant de bénévolat, une dizaine de citoyens de tous les secteurs de la municipalité ont suivi une formation sur le compostage, animée par Mme Edith Smeesters, biologiste et conférencière. La formation visait à former des spécialistes du compostage domestique – les maîtres composteurs – qui pourront partager leur savoir avec la collectivité sur une base bénévole et qui, en devenant des « multiplicateurs », permettront de rejoindre le plus grand nombre possible de gens et de les amener à faire du compost. Les participants ont été ravis de leur expérience et sont enthousiastes à l'idée de partager leurs nouvelles connaissances. Nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur engagement et de leur volonté à protéger et à améliorer notre milieu de vie! Pour connaître le maître composteur dans votre secteur et bénéficier de son soutien, n'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville.

Plusieurs s'interrogent sur la construction du bâtiment sur le terrain avoisinant le parc Fessenden dans le cœur du village. Il s'agit d'une grange qui a été démontée d'une ferme sur le chemin du Lac à Vale Perkins et remontée. Le propriétaire a demandé les autorisations alors qu'il n'existait encore aucune réglementation visant l'érection de tels bâtiments dans le

village. Ce n'est qu'en janvier 2009 que le conseil a adopté son plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), un outil d'urbanisme qui permet d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale d'un projet de construction ou de transformation d'un bâtiment ou d'un terrain tout en tenant compte des particularités de chaque situation.

Dans un autre ordre d'idées, depuis plus d'un an, je rencontre régulièrement mes homologues du secteur ouest du lac Memphrémagog (Bolton-Est, Eastman, Potton, St-Étienne et Stukely-Sud) pour échanger sur différents dossiers et ainsi, mettre à profit les bons coups de nos voisins. C'est une démarche très constructive et très bénéfique pour tous.

Dans cet esprit de collaboration, les six municipalités appuient un nouvel organisme d'alphabétisation, **Le train des mots**, qui aide les adultes de 16 ans et plus à améliorer leurs capacités à lire, écrire et compter afin de faciliter leur vie de manière concrète (comprendre une recette de cuisine, obtenir son permis de conduire, dresser une liste d'épicerie, etc.). C'est un service gratuit, personnalisé et confidentiel. Toute personne qui aimerait contribuer à ce service ou s'en prévaloir peut communiquer avec l'hôtel de ville ou obtenir l'information utile sur le site Web de la municipalité.

Du côté de la **planification stratégique**, le conseil étudie actuellement les conclusions du rapport sur les interventions qui ont été faites par écrit, en entrevue individuelle ou dans le cadre de la consultation publique. Comme convenu, nous rencontrerons les citoyens lors d'un nouveau forum d'échange afin de travailler ensemble à définir une vision d'avenir commune qui orientera par la suite les actions. Ce forum aura lieu le samedi 4 juin de 9 h à 12 h, à l'hôtel de ville. Nous vous encourageons fortement à y participer en grand nombre!

Nous sommes à quelques semaines de notre fête annuelle **Austin en fête**, qui aura lieu le samedi 25 juin. Course de bolides, jeux, animation et kiosques de toutes sortes, vente à la criée, méchoui, danse et feu d'artifices... le comité d'organisation essaie de penser à tout! Il cherche continuellement à faire mieux pour que cette journée soit une véritable occasion de rencontre et de plaisir pour tous les membres de notre belle communauté. De nouvelles activités sont prévues, grâce à la collaboration de nouveaux partenaires bénévoles. Le programme détaillé sera annoncé d'ici peu. Je vous invite personnellement à participer à ce moment privilégié dans notre municipalité qui nous donne l'occasion de renforcer le tissu social de notre communauté.

D'ici là, je vous invite à lire les pages qui suivent pour voir tout ce qui se passe de bon et de beau chez nous!

Je vous rappelle que vous pouvez me rencontrer à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, le mardi avant-midi et le vendredi après-midi. Je suis à votre écoute.

La mairesse,  
Lisette Maillé

### Sommaire

Nouvelles des comités.....	2
Patrimoine .....	3
Actualités.....	4
Enviro-info .....	5-6
Science-nature .....	7
Écho administratif .....	8

## Loisirs

Le comité des loisirs a célébré **Noël** en décembre au grand plaisir des petits et des grands. Parents et enfants ont apprécié les choix des activités et des cadeaux. Le comité espère vous revoir l'an prochain et gros merci à Mère et Père Noël!

En dépit du froid, notre journée **Plaisirs d'hiver** a remporté un bon succès le 19 février. À nos activités habituelles très appréciées de tous – sculpture, patinage, tours en motoneige et en carriole, guimauve – s'étaient ajoutées quelques nouveautés : jeunes et moins jeunes ont pu glisser sur des tubes (sur la montagne de neige spécialement créée) et se sucrer le bec avec de la tige d'érable sur neige; tout ça, grâce à l'initiative de Guylaine Maillé, que nous remercions grandement. Nous réitérons notre immense gratitude à tous ceux qui ont aidé à la réalisation de cette fête, soit l'après-midi sur le terrain, soit pour le souper spaghetti en soirée. Au nom des jeunes, merci pour votre don de soi envers la communauté, merci de faire en sorte qu'il soit bon de vivre dans notre municipalité.

Le **camp de jour** pour les 5 à 12 ans revient selon les mêmes modalités que l'an dernier. L'inscription aura lieu le 14 mai. Des renseignements à ce sujet seront bientôt affichés sur le site web. Denise Richard revient comme coordonnatrice, appuyée par deux animateurs que la municipalité embauchera dans les semaines qui viennent.

Le comité est heureux d'annoncer le retour cet été, d'une **mini-ligue de balle molle** pour garçons et filles de 5 à 10 ans.

Pour toute information concernant les loisirs, communiquez avec Julie Bouffard 819-843-5920 ou Denise Richard 819-868-9282.

## Comité culturel

La bibliothèque **Austin Livres-Service** continue de recevoir de beaux livres. Les emprunts montrent un bon taux de fréquentation, chez les retraités surtout. Une nouvelle section a déjà été aménagée, spécialement pour les livres pour enfants et pour les jeunes. Merci à Stéphane Maillé qui a bénévolement fait la menuiserie et à Cyprien Tacq du projet Katimavik qui a teint le bois. Profitant de la journée « Plaisirs d'hiver », le comité culturel avait organisé une activité pour faire découvrir ce coin de lecture, invitant enfants et jeunes familles à emprunter des livres,

sans limites de temps ni de nombre. Le samedi 25 juin, lors de la journée Austin en Fête, le comité organisera une **vente de livres** pour écouler les surplus et financer l'acquisition de nouveaux livres.

Le comité a amorcé en janvier, le projet **Mémoire des aînés**, qui vise à recueillir les témoignages et souvenirs lointains de l'histoire et les traditions familiales des personnes aînées d'Austin. Les entrevues vidéo filmées seront conservées dans les archives de la municipalité. Nous remercions grandement les personnes qui participent généreusement à ce projet, si important pour l'histoire de notre municipalité. Et si vous connaissez des anciens d'Austin – qu'ils habitent encore Austin ou non – qui pourraient nous en raconter long sur le « bon vieux temps », n'hésitez pas à communiquer avec Madeleine Saint-Pierre au 819 843-6063.

## Comité des communications

Le **site Internet** de votre municipalité complètement révisé a été mis en ligne il y a quelques mois. Une webmaître s'occupe maintenant de le tenir à jour quotidiennement. Allez y jeter un coup d'œil, vous serez agréablement surpris!

Nous vous encourageons particulièrement à vous inscrire à notre **infolettre** qui est publiée au besoin pour informer la population de nouvelles importantes. Cela ne vous engage à rien et ne prend que quelques secondes. Il suffit d'inscrire votre nom et votre adresse courriel et de cliquer sur le bouton « Soumettre » sur la page d'accueil du site web. Déjà, quelques centaines de citoyens l'ont fait, alors rejoignez le groupe pour être au fait des dernières nouvelles. Nous vous garantissons que la liste d'adresses courriel ne sera d'aucune façon donnée ou vendue à des tiers et de cette façon, vous ne serez jamais importunés par des courriels de sollicitation ou malveillants.

Nous sommes ouverts à toute suggestion que vous auriez pour améliorer notre site Internet. Alors, n'hésitez pas! Pour toute question touchant le site, veuillez envoyer un message à [communiquer@municipalite.austin.qc.ca](mailto:communiquer@municipalite.austin.qc.ca).

La **séance de discussion ouverte** des citoyens avec le conseil aura lieu cette année le samedi 9 juillet, de 10 h à 12 h. Ne manquez pas ce rendez-vous annuel où tous sont invités à partager leurs préoccupations d'intérêt général ou à obtenir des éclaircissements sur les questions municipales.

## Environnement

Après avoir fait ses recommandations pour prévenir certains problèmes d'érosion, recommandations qui ont donné lieu à des modifications de la réglementation municipale, le comité consultatif en environnement (CCE) poursuit l'étude de la gestion des installations septiques et des matières résiduelles, en plus d'analyser les demandes au Fonds vert.

Compte tenu des succès de l'an dernier, le conseil a maintenu et même bonifié ses investissements dans le Fonds vert en 2011 : 17 500 \$ sont disponibles pour des projets novateurs en environnement. Déjà, plusieurs organismes élaborent des projets qui seront soumis dans les semaines à venir.

Le CCE étudie actuellement les données liées à l'inventaire des installations septiques. Nous essayons de formuler des recommandations pertinentes à la réalité de notre municipalité. Selon le type et l'âge de l'installation, nous pouvons établir de meilleures pratiques pour les propriétaires. L'objectif est de réduire l'incidence des installations déficientes sur nos lacs et nos cours d'eau.

Des actions concertées doivent être entreprises dès maintenant pour ce qui est de la collecte des déchets. Pour limiter l'enfouissement et abaisser les coûts liés à cette collecte, considérez le compostage. C'est une façon économique, écologique et durable de faire votre part pour l'environnement. Cependant, selon toute vraisemblance, cela ne sera pas suffisant : nous devons envisager l'utilisation d'un bac brun pour les matières difficiles à composter à la maison. Nous sommes conscients du désagrément que cause la multiplication des bacs vert, bleu et brun, mais cela semble être la voie à suivre.

Vos commentaires sont toujours appréciés : [comite-environnement-austin@googlegroups.com](mailto:comite-environnement-austin@googlegroups.com)

## Concerts gratuits

**Samedi 1<sup>er</sup> mai** à 14 h, à l'église d'Austin, le Chœur des Gens Heureux chante le beau mois de mai, le printemps, la joie et l'amour, à même un répertoire québécois et français, pimenté de douces mélodies en d'autres langues et de variantes jazz et gospel. Contribution volontaire.

**Mercredi 27 juillet**, à 20 h, à l'église St-Édouard d'Eastman, concert **Orford sur la route** cofinancé par la municipalité. De jeunes stagiaires venus de partout ont tissé leurs talents pour partager avec nous des oeuvres de belle musique classique.

# Le Quebec Women's Institute fête ses 100 ans!

Fondée à Dunham en 1911, le *Quebec Women's Institute* fournit des programmes d'éducation et de soutien de grande qualité qui visent à aider les femmes à devenir des citoyennes plus actives et mieux informées; à promouvoir et mettre au point des aptitudes complètes à la vie quotidienne en famille; à favoriser le leadership; à reconnaître et à combler les divers besoins des collectivités.

L'East Bolton WI, qui a été créé en mai 1926 au domicile de M<sup>me</sup> Maude Bryant, prit officiellement le nom **Austin Women's Institute** (AWI), le 3 décembre 1939. Dans les années 50, l'AWI achète deux écoles vacantes : l'école Currier (anciennement située sur le chemin des Pères) qu'il utilise pour ses différentes activités (rencontres, soupers aux huîtres, parties de cartes, mariages, etc.) et l'école Peasley située sur le chemin Nicholas-Austin à peu près à la hauteur du parc Fessenden, qu'il remet à l'Austin Youth Association en 1961. Ce bâtiment, qui servait aussi d'hôtel de ville, est détruit par un incendie en 1962. Quelques années plus tard, la municipalité acquiert l'école catholique française désaffectée à la suite de la réorganisation des commissions scolaires et la transforme en hôtel de ville. L'AWI fait don d'armoires de cuisine et de tables et de chaises, en échange d'un droit d'utiliser la salle sans frais à perpétuité.

À l'été 1942, l'AWI organise son premier Garden Party, qui va vite devenir une véritable institution à Austin. Cet événement qui s'est tenu annuellement jusque dans les années 70 et qui attirait adultes et enfants de la région offrait différentes activités, comme une vente d'articles usagés, un dîner, un souper et un bingo. L'AWI organise d'autres activités, telles que le *Strawberry Social*, la vente de pâtisseries et chiens-chauds, et aujourd'hui encore, les ventes-débaras et les ventes aux enchères silencieuses lors de la journée Austin en fête! Les sommes recueillies au cours de ces activités sont remises à différentes œuvres : bourses aux étudiants de l'école secondaire Alexander Galt High School et aux gens de la région qui étudient en soins en domicile; programmes des petits déjeuners et de paniers de Noël de l'école Princess Elizabeth Elementary School; remise de trousseaux de cosmétique aux femmes dans des refuges; soutien aux guides et aux scouts du Canada; aide aux victimes d'incendie; et entretien des cimetières locaux.

La réalisation la plus remarquable de l'AWI est sans contredit la Austin Women's Institute Library, qui a commencé en novembre 1963 par la lecture aux enfants en bas âge qui fréquentaient l'école Princess Elizabeth de Magog pendant qu'ils attendaient l'unique autobus desservant Austin. Cette activité respectait en tout point la mission que s'était donnée le QWI en 1911 de mettre l'accent sur l'éducation. Très rapidement, les enfants demandèrent la permission de rapporter des livres à la maison. Ce sera l'amorce de ce qui deviendra vingt ans plus tard la **bibliothèque Memphrémagog**. (Voir *La Bibliothèque Memphrémagog et la Fondation de la Bibliothèque Memphrémagog, Une Histoire (1963-2000)* ISBN 2-908949-0-7.)

Aujourd'hui, l'AWI compte 16 membres, dont cinq portent l'insigne des 25 ans de service QWI. Sept membres ont plus de 80 ans, dont Sylvia Hopps qui est membre depuis 72 ans!



Au premier rang, les boursières pour le programme de soins en domicile, Charlene McKinnon et Meagan Fauteux, entourant Beatrice Juby, représentante de l'AWI.

Une autre bourse a été remise à Jacob Courtemanche qui poursuit ses études à Alexander Galt.

---

## Appel de dons

À l'occasion de l'événement annuel Austin en fête, le samedi 25 juin, l'AWI organise une vente à la criée et une vente-débaras. L'organisme acceptera avec plaisir les « trésors » en bon état, dont vous voulez vous départir : articles de maison, de jardin ou de garage, jeux et jouets, ou autres. Communiquez avec M<sup>me</sup> Tina Linde au 819 843-4174.

## Sylvia Hopps souffle 100 bougies

Madame Sylvia Raymond Hopps fêtera le 9 mai prochain, son 100e anniversaire de naissance. La municipalité invite tous les citoyens à venir rencontrer M<sup>me</sup> Hopps, le samedi 25 juin, et à l'aider à souffler ses 100 bougies, au cours d'une brève cérémonie lors de l'événement Austin en fête.

# Mise au point sur le Centre Butters

En janvier et mars derniers, M. Paul Bernard, président des compagnies du Groupe Bernard et propriétaire de l'ancien Centre Butters, a fait livrer, à chaque adresse civique de la municipalité, deux lettres ouvertes, l'une ayant pour objet la présumée « Obstruction de la part du conseil municipal d'Austin au développement du Centre Butters par le Groupe Bernard » et l'autre, une présumée « Tentative de muselage de la part de la mairesse et de chacun des conseillers municipaux d'Austin ».

## Zone Rdév-1

Le conseil juge important de rappeler que la municipalité a adopté le 5 juin 2000, le règlement 00-262 exigeant un plan d'aménagement d'ensemble pour la zone INST-1 (qui devenait la zone Rdév-1) visant le site de l'ancien Centre Butters. M. Bernard a acquis la propriété en 2002. Il est donc faux d'affirmer que ce règlement a été créé pour faire une « (...) obstruction totale à un tel projet ».

Le 10 juillet 2004, la municipalité a adopté conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le règlement 04-310 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble. L'article 11 de ce règlement prévoit les modalités auxquelles est assujettie toute personne qui désire obtenir l'autorisation de réaliser un projet dans cette zone.

Bien qu'il indique dans sa première lettre ouverte sa volonté de faire « un projet de développement de plusieurs millions de dollars », M. Bernard n'a jamais déposé une demande contenant tous les éléments prescrits, aux fins d'examen par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

En ce qui concerne la demande de dérogation mineure que M. Bernard dit avoir présentée en juillet 2009 dans sa seconde missive, il s'agit d'une simple demande de permis de lotissement, demande qui n'est pas conforme au règlement de lotissement en vigueur. La demande de dérogation mineure est un processus formel qui comporte des étapes clairement établies. L'inspecteur en bâtiment et en environnement reçoit la demande, obtient tous les renseignements utiles et s'assure que toutes les pièces exigées accompagnent effectivement la demande avant de l'acheminer au CCU. Dans le cas présent, il n'y a pas eu de demande de dérogation mineure.

Il est donc tout à fait faux de dire que Jean-Claude Duff, en tant que président du CCU, n'a jamais porté ce dossier à la connaissance du conseil, puisqu'il n'en a jamais été saisi.

Ce n'est qu'à la suite des recommandations du CCU que le conseil peut analyser la demande en vue de l'accepter ou de la refuser. Le conseil est tout à fait disposé à analyser toute demande que M. Bernard présenterait en suivant les étapes prévues au règlement en vigueur.

## Halte routière publique

Le règlement 04-310 identifie, parmi les critères d'évaluation, l'obligation de revoir l'accès à la route Nicholas-Austin de manière à prévoir une halte routière publique. À cet égard, la municipalité propose d'y déménager à ses frais le monument dédié à la mémoire de M<sup>me</sup> Lily Butters, qui occupait jadis un emplacement en face de l'édifice principal existant. Ce règlement établit également que les sites où sont situés l'antenne et le réservoir d'eau doivent prévoir l'aménagement d'un observatoire à des fins publiques. L'aménagement d'un tel observatoire ne peut se réaliser qu'en concomitance avec la réalisation d'un projet de redéveloppement de la propriété.

Ces deux exigences de la municipalité découlent des dispositions relatives aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels prévues – dispositions qui, faut-il le préciser, sont parfaitement conformes aux dispositions de la *Loi sur l'urbanisme et l'aménagement* – qui sont prévues dans le règlement de zonage à l'égard de toute personne qui fait du développement.

Il est donc tout à fait faux de relier ces exigences à l'existence du gîte L'oréade, propriété de Madame la Mairesse Lisette Maillé.

## Rencontre avec la Municipalité d'Austin

En lieu et place d'un échange épistolaire public, nous invitons M. Bernard à rencontrer le conseil, le jeudi 21 avril prochain à 16 h à l'hôtel de ville afin d'obtenir les éclaircissements nécessaires ou, s'il le préfère, à communiquer directement avec le directeur des Services techniques de la municipalité afin de déposer une proposition de projet complète et conforme pour que le CCU puisse en faire l'analyse. Par la suite, le conseil municipal s'engage à y accorder toute l'attention nécessaire.

Pour et au nom du conseil municipal d'Austin  
Lisette Maillé, mairesse

Les personnes intéressées peuvent consulter les règlements 00-262 et 04-310 sur le site Web de la municipalité.

---

## Statistique Canada : le Recensement de 2011

Le prochain recensement du Canada se tiendra en mai 2011. Les données du recensement sont essentielles pour la planification des services tels que les soins de santé, l'emplacement des garderies, des écoles ainsi que les services de police et de sécurité des incendies.

Le **questionnaire court de 10 questions** recueille les données démographiques de base telles que l'âge, le sexe et la langue maternelle. Au début du mois de mai, les trousseaux jaunes du recensement seront livrés dans chaque logement au pays. Ces trousseaux contiennent les renseignements nécessaires pour répondre au questionnaire en ligne. La copie papier sera aussi disponible.

Pour la première fois cette année, un ménage sur trois sera invité à répondre au questionnaire de la nouvelle **Enquête nationale auprès des ménages** (ENM). Les données recueillies serviront particulièrement à planifier et à appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes et le transport en commun ainsi que la formation professionnelle. Si vous recevez l'ENM, répondez au questionnaire en ligne ou sur papier!

Des emplois avec ou sans fonction de supervision sont également disponibles pour le Recensement de 2011. Pour plus d'information et pour postuler en ligne, visitez le [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca)

Soyez du nombre!

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sujets qui suivent ou commander des plants pour la renaturalisation des bandes riveraines, communiquez avec Josiane Pouliot, spécialiste en environnement et inspectrice adjointe, à [j.pouliot@municipalite.austin.qc.ca](mailto:j.pouliot@municipalite.austin.qc.ca) ou au 819-843-2388.

## Collectes diverses

### Vêtements usagés

**Semaine du 2 au 6 mai**, à l'hôtel de ville, 15<sup>e</sup> édition de l'Estrie met ses culottes!, une initiative de Récupex, un organisme à but non lucratif spécialisé dans la récupération de vêtements et tissus.

### Rebuts électroniques

**Semaine de 2 au 6 mai**, à l'hôtel de ville, collecte de rebuts électroniques (ordinateur, imprimante, téléviseur, télécopieur, etc.), qui seront récupérés par le CFER de Magog.

### Pneus usagés

**Semaine du 18 au 22 juillet**, à l'hôtel de ville, collecte de pneus (sans jantes) d'automobiles et de camionnettes.

### Divers

En permanence à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau :

- Livres pour la bibliothèque Austin-livres Service
- Huiles usagées : Huiles d'origine minérale, synthétique et végétale commercialisées dans des contenants de 50 litres ou moins, filtres usagés et contenants vides. (Mazout et huiles diluées non acceptés)
- Peinture et bonbonne propane
- Petites piles non rechargeables
- Petites piles sèches rechargeables, téléphones cellulaires et cartouches d'encre
- Ampoules fluocompactes

### Écocentres mobiles

Les samedis 28 mai et 15 octobre, de 8 h à 16 h, à l'hôtel de ville, collecte des matières suivantes : métaux de tous types; bois (naturel, traité, peint, ripe, mdf); matières valorisables mixtes (bardeaux d'asphalte, gros plastique, gros cartons, fenêtres, portes). Réservé aux particuliers. Apportez une preuve de résidence!

### Collecte de gros rebuts

Collecte à domicile des autres gros rebuts non acceptés par l'écocentre mobile, les 30 mai, 22 août et 17 octobre!

### Recyc-frigo

Hydro-Québec offre un service de collecte gratuit à domicile des réfrigérateurs ou congélateurs de 10 à 25 pieds cubes, toujours fonctionnels et branchés, de 10 ans et plus. Vous n'avez qu'à appeler au 1-877-493-7446 ou à remplir un formulaire en ligne ([www.recyc-frigo.com](http://www.recyc-frigo.com)) et un entrepreneur spécialisé viendra récupérer votre appareil. De plus, vous recevrez un chèque de 30 \$ pour chaque appareil (maximum de deux par ménage).

### Écocentre de Potton

Tous les samedis, du 7 mai au 29 octobre (sauf le 13 août), de 8 h à 13 h, collecte de matériaux de construction et de démolition, de matières de ferrailles et de textile à l'écocentre de Potton, situé au 5, chemin West Hill à Mansonville.

Apportez une preuve de résidence, telle que votre avis d'imposition (compte de taxes) ou votre permis de conduire. Voyez tous les détails à cet égard à [potton.ca/canton/matieres-residuelles/ecocentre-francais](http://potton.ca/canton/matieres-residuelles/ecocentre-francais).

### Résidus domestiques dangereux

**Les 4 juin, 2 juillet, 3 septembre et 1<sup>er</sup> octobre**, collecte à l'écocentre de Potton, de résidus domestiques dangereux, de nature organique et inorganique (huiles, essence, teinture, goudron, ciment, etc.) dans leur contenant d'origine portant une étiquette d'identification lisible. À noter : acides, bases, aérosols, piles, batteries, pesticides et solvants ne sont pas acceptés.

## Renaturalisation de la bande riveraine

Maïté Dubois du RAPPEL démontre les différentes techniques de plantation dans le cadre d'un **atelier de renaturalisation de bandes riveraines sur le terrain**. La municipalité est actuellement à la recherche d'un terrain présentant un problème environnemental (érosion, muret non conforme, ou autre) et pouvant accueillir une quinzaine de participants pour tenir cet atelier, le samedi 14 mai de 9 h à 12 h.

**Deux distributions de plants** à des fins de renaturalisation auront lieu : la première aura lieu le vendredi 27 mai en après-midi et samedi 28 mai en avant-midi; et la seconde, le vendredi 2 septembre en après-midi et le samedi 3 septembre en avant-midi. Seuls les citoyens qui assistent (ou ont déjà assisté) à un atelier sur la renaturalisation peuvent obtenir des plants gratuitement. Ils doivent passer leur commande, accompagnée d'un plan d'aménagement, avant le 17 mai ou le 23 août.

## Conférence sur les installations septiques

Le comité de développement durable conjointement avec le comité consultatif en environnement de la MRC de Memphrémagog organise une conférence sur les installations septiques, le samedi 21 mai, dans la salle communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley (85, de la Grand Rue).

### Conférence de 10 h à 12 h

Deux conférenciers démystifieront les installations septiques : fonctionnement, différentes technologies, réglementation applicable, entretien et étapes à entreprendre pour effectuer des travaux.

### Salon des exposants de 9 h à 14 h

Venez rencontrer les représentants des différentes technologies de traitement des eaux usées résidentielles, ainsi que des consultants offrant des services-conseils pour l'évaluation de travaux. Inscription et information : (819) 843-9292 poste 22.

## Corvée de nettoyage

Samedi 7 mai, beau temps, mauvais temps. Rendez-vous à l'hôtel de ville, à 9 h, pour la distribution des gants, des sacs, des bâtons piqueurs, etc. Des équipes se concentreront dans un secteur particulier de la municipalité (à déterminer). Mais toutes les associations et tous les citoyens sont invités à en faire autant dans leurs propres secteurs ou sur leur bout de chemin.

Si vous comptez participer, informez-en Josiane pour que nous puissions passer prendre les sacs que vous remplirez. Essayez de séparer les recyclables des vraies ordures qui prendront la route du dépôt.

Unissons nos forces pour nettoyer notre environnement, améliorer notre qualité de vie et mettre en valeur la beauté de notre milieu.

## Année internationale de la forêt

L'ONU a proclamé 2011 l'Année internationale de la forêt, dont le thème est « Célébrer les forêts pour les gens ». 300 millions de personnes habitent en milieu forestier dans le monde. Les forêts couvrent 31 % de la surface terrestre totale. [www.un.org/en/events/iyof2011/F\\_IYFlogoform.pdf](http://www.un.org/en/events/iyof2011/F_IYFlogoform.pdf)

Le Canada compte 10 % du couvert forestier mondial et 30 % de la forêt boréale de la planète. La forêt au Canada occupe 45 % du territoire et plus de 90 % de ce territoire forestier est de propriété publique. Différents organismes planifieront tout au long de l'année différentes activités pour célébrer cet événement (voir <http://foretscanada.rncan.gc.ca/article/trouverunevenement>).

Les forêts québécoises représentent 20 % des forêts canadiennes et 2 % des forêts mondiales. Au Québec, c'est en mai qu'on célèbre le mois de l'arbre et de la forêt.

### Cette année le thème est « Je choisis la forêt ».

**Je choisis la forêt pour étudier**, afin de choisir un métier lié à la forêt et de faire partie de la relève du secteur forestier.

**Je choisis la forêt pour travailler**, afin de faire carrière dans un milieu naturel exceptionnel.

**Je choisis la forêt pour bouger**, afin d'y pratiquer une foule d'activités comme la pêche, la chasse et la randonnée.

Enfin, **je choisis la forêt** et je prends conscience de l'importance de notre ressource forestière dans toutes les sphères de notre vie quotidienne.

Différentes activités de sensibilisation seront organisées au cours du mois pour amener chaque citoyen à se sentir concerné par la forêt. Vous pouvez consulter la liste des activités prévues en Estrie à l'adresse suivante : [www.mrnf.gouv.qc.ca/maf/pdf/activites-estrie.pdf](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/maf/pdf/activites-estrie.pdf).

### Mon arbre à moi

En mai, le MRNF distribue aussi des arbres aux parents de nouveaux nés qui en ont fait la demande dans le cadre du programme « Mon arbre à moi ». Pour en savoir plus, communiquez avec le MRNF au 1-866-248-6936.

### Distribution d'arbre

Chaque année, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF), en collaboration avec l'Association forestière des Cantons de l'Est, offrent des arbres gratuits aux écoles, aux municipalités et aux organismes afin de :

- sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts;
- permettre à la population d'acquérir les connaissances sur l'arbre et les soins qu'il nécessite;
- inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et à améliorer son environnement.

Afin de souligner le mois de l'arbre et de la forêt, le comité consultatif en environnement organise, en collaboration avec les jeunes volontaires de Katimavik, une activité collective de plantation d'arbres sur la propriété publique ou privée.

Si vous souhaitez profiter de l'occasion pour reboiser une partie de votre terrain, vous n'avez qu'à adresser votre demande, accompagnée d'un plan d'aménagement simple correspondant aux essences proposées à Josiane Pouliot. Quatre essences sont offertes cette année, deux feuillus et deux résineux :

#### **bouleau jaune (merisier)**

sol profond, fertile et humide  
exposition ensoleillée ou mi-ombragée

#### **frêne blanc ou rouge**

sol humide, mais bien drainé  
exposition ensoleillée

#### **pin blanc ou rouge**

sol de faible à moyenne humidité, bien drainé  
exposition ensoleillée (pin rouge) ou mi-ombragée (pin blanc)

#### **épinette blanche**

sol d'humidité moyenne, bien drainé  
exposition ensoleillée ou mi-ombragée

Pour en savoir plus sur l'arbre, [www.afce.qc.ca/education\\_mois\\_de\\_larbre.asp](http://www.afce.qc.ca/education_mois_de_larbre.asp)

### Couches réutilisables

Rappelons que dans le souci de réduire les déchets, la municipalité offre une subvention pour l'achat de couches réutilisables. Les jeunes familles ont droit à un remboursement de 50 pour cent du prix d'achat des couches par enfant de moins de deux ans, jusqu'à concurrence de 200 \$ par famille. Pour demander un remboursement, il suffit de se présenter à l'hôtel de ville avec une preuve de résidence, l'acte de naissance de l'enfant et le reçu d'achat.

### Activités du jour de la Terre

La planète est aux prises avec de nombreux problèmes, certains semblent hors de notre maîtrise, mais d'autres sont à notre portée : mieux isoler notre maison pour consommer moins d'énergie, conduire de façon éco-intelligente, acheter localement, ne pas utiliser d'engrais chimiques... autant de gestes qui permettent de réduire notre empreinte écologique sur la planète.

Pourquoi ne pas commencer chez nous, à la maison et au jardin? Une foule de produits que nous utilisons sont nuisibles pour l'environnement et même pour notre santé, alors qu'avec du vinaigre, du bicarbonate

de soude et du savon ordinaire, on peut laver toute la maison ou éliminer les insectes nuisibles, sans polluer!

Vous aimeriez en savoir davantage à ce sujet? Venez rencontrer Mme Edith Smeesters lors d'une **conférence sur la consommation durable et responsable**, le jeudi 21 avril, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Pour souligner le jour de la Terre, la municipalité présente **le film « Solutions locales pour un désordre global »** – un documentaire engagé – de Coline Serreau, le samedi 30 avril à 14 h dans la salle communautaire de l'hôtel de ville.

## Un retour remarqué

Collaboration : Mireille Dagenais

Après plus de 100 ans d'absence, le dindon sauvage est de retour depuis quelques années dans le sud du Québec, grâce aux programmes de réintroduction mis en œuvre aux États-Unis.

On estime que la population de dindons était de 10 millions à l'arrivée des premiers colons en Amérique du Nord. La chasse intensive et la perte d'habitat seraient à l'origine de son déclin au cours des siècles. Après avoir presque disparu du paysage faunique québécois, il a traversé la frontière autour des années 1970 pour revenir s'installer dans le sud de la province. La première mention de nidification confirmée au Québec remonte à 1984. Depuis quelques années, son nombre ne cesse de croître, mais comme cette espèce se trouve ici à la limite nord de sa répartition, sa survie en hiver est précaire, en particulier quand la neige est abondante.

### Caractéristiques

En raison de sa grande taille, le dindon sauvage est impossible à confondre et son observation ne laisse personne indifférent, en particulier quand il prend son envol. On estime qu'il peut voler jusqu'à 80 km/h. Il se déplace principalement au sol en le fouissant pour trouver de la nourriture. Quand il court, il peut atteindre 19 km/h. Son plumage est cuivré et irisé de paillettes vert métallique, et sa tête nue de couleur bleuâtre comporte des excroissances charnues et des fanons colorés. Le mâle se distingue généralement de la femelle par la barbe qu'il porte à la hauteur de la poitrine. À l'âge adulte, le mâle pèse en moyenne de 7,7 à 9,5 kg (17 à 21 lb), et la femelle de 3,6 à 5,0 kg (8 à 11 lb).

Le dindon sauvage est méfiant et discret et habite principalement dans les forêts matures. La plupart du temps, il vit en bande d'individus de même sexe. Le dindon a de nombreux ennemis, dont le coyote, le renard, le lynx, le hibou, le raton-laveur, la mouffette et le vison. Voilà pourquoi, il se perche dans les arbres pour dormir.



Photo : Mireille Dagenais

Le dindon sauvage est omnivore. Il se nourrit principalement de graines, de glands de chêne, de faines de hêtre, de bourgeons, de champignons, de baies, de noix, mais également d'insectes, d'invertébrés et d'amphibiens. Il n'est pas inhabituel de le voir aux mangeoires d'oiseaux en hiver.

Tôt au printemps, le mâle essaie de séduire le plus grand nombre possible de femelles. Il se pavane en étalant sa queue, en gonflant son plumage et en gloussant. Son cri puissant peut être entendu à plus de 1 km. On peut alors assister à des combats entre mâles pour le contrôle du harem. Voir l'un de ces combats filmé ici même à Austin à [www.youtube.com/watch?v=n-Ev0A1NAdc](http://www.youtube.com/watch?v=n-Ev0A1NAdc). L'accouplement et la ponte ont lieu d'avril à juillet. La femelle fait son nid au sol dans une petite dépression garnie de feuilles mortes et de plumes, à l'abri d'un tronc, d'une souche ou d'un buisson. Elle pond généralement de 8 à 15 œufs blanchâtres avec des taches qu'elle couve pendant environ 28 jours. Les petits quittent le nid au bout de 24 heures. Le premier envol a lieu de 6 à 14 jours plus tard.

### Chasse

Au printemps 2010, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a uniformisé la période de chasse à 12 jours dans toutes les zones du Québec. La chasse est toujours interdite en automne. Pour plus de renseignements à ce sujet, consultez le site du ministère à [www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-chasse/dindon/index.asp](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-chasse/dindon/index.asp).

### Suivre sa trace

En 2010, le MRNF, en collaboration avec la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs et l'Université Laval, a entrepris le projet intitulé « Acquisition de connaissances sur le dindon sauvage et sa biologie au Québec ». Ce projet vise notamment à évaluer l'impact de la rigueur de l'hiver sur la survie et la reproduction du dindon dans le sud du Québec. Le projet a commencé par le marquage de 20 dindons dans la région de Dunham. À terme, les chercheurs veulent poser des colliers VHF à 90 dindons, des colliers GPS à 10 dindons et des bagues sur plus de 200 oiseaux. Les résultats de l'étude devraient être connus en 2014. ([www.mrnf.gouv.qc.ca/presse/suivi-dindon/index.jsp](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/presse/suivi-dindon/index.jsp))



Photo : Mireille Dagenais

## Dans un champ, un marais ou un sous-bois près de chez vous...

Collaboration : Mireille Dagenais

Espèce indigène aujourd'hui vulnérable en raison d'une cueillette intensive, l'ail des bois est une plante herbacée vivace issue d'un bulbe à forte saveur d'ail qui pousse dans les érablières riches et les forêts de feuillus. Toute la plante sent et goûte l'ail. Ses feuilles (1 à 3) qui émergent du sol dès la fonte des neiges ressemblent à celles du muguet. Dès que les feuilles des arbres se développent et que le sous-bois s'assombrit, les feuilles se fanent. Elles sont donc absentes au moment de la floraison qui a lieu en juillet. Il peut s'écouler de sept à dix ans depuis la germination d'une graine jusqu'à la première floraison. Depuis 1995, l'ail des bois est protégé et son commerce est interdit. La récolte à des fins personnelles est limitée à cinquante bulbes par an par cueilleur, et il est interdit de cueillir l'ail des bois dans les parcs, les réserves écologiques ou autres milieux protégés.



Illustrations originales de Réjean Roy

## Sécurité incendie

### Gare au feu de printemps

Saviez-vous qu'en moyenne, au Québec, plus de 170 incendies causés par des résidants doivent être combattus chaque année et que près de 75 % de ces incendies se produisent en avril et en mai. Cette saison étant propice aux brûlages de débris et au nettoyage des terrains, aussi bien près des résidences que près des chalets, les citoyens doivent collaborer pour prévenir ces incendies.

Le brûlage de l'herbe morte au printemps constitue une pratique de moins en moins répandue. Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envole en fumée. Le sol s'appauvrit et la fumée émise dans l'air pollue l'environnement. Le déchetage et le compostage sont de loin les options de remplacement à privilégier.

À Austin, toute personne qui désire faire un feu au cours de la période de l'année allant du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre doit au préalable obtenir un permis de brûlage auprès du service des incendies. Pour ce faire, vous devez appeler au 819-843-0000.

Assurez une surveillance constante de votre feu, sans quitter les lieux. Les combustibles légers tels que les feuilles mortes et brin-

dilles peuvent se transporter rapidement sur une grande distance. Le vent est le principal propagateur des feux à ciel ouvert. Avant de faire un brûlage, attendez en fin de journée et assurez-vous qu'il n'y a pas de vent. Prenez soin d'avoir sur place le matériel approprié pour intervenir rapidement.

### Abris d'auto temporaires

Veillez noter que les abris d'auto temporaires (communément appelés « Tempo ») sont autorisés du 15 octobre au 15 mai.

### Horaire estival

Du 30 mai au 2 septembre, le bureau de l'hôtel de ville est ouvert de 8 h à 16 h 30, sans interruption le midi, du lundi au jeudi. Le vendredi, le secrétariat est ouvert de 8 h à 12 h, mais les inspecteurs sont en service jusqu'à 16 h 30.

### Les animaux de compagnie

Le Règlement 07-341 sur le contrôle des animaux exige notamment que les chats et les chiens portent un médaillon indiquant l'identité de leur gardien, l'adresse de celui-ci et un numéro de téléphone où il est possible de le joindre. Austin a aussi conclu

une entente avec la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie qui a comme mandat de contrôler, de surveiller et d'assister la Régie de police Memphrémagog dans l'application de sa réglementation sur le contrôle des animaux et, entre autres choses, de recueillir et de garder les animaux ou d'en disposer selon les conditions prescrites par le règlement. On peut consulter le règlement à [www.municipalite.austin.qc.ca/uploaddir/files/animaux\\_fr.pdf](http://www.municipalite.austin.qc.ca/uploaddir/files/animaux_fr.pdf).

### Soyez responsable!

- 1 Procurez-vous un médaillon à l'hôtel de ville. Il est gratuit pour les chiens et les chats.
- 2 Votre chien doit toujours être bien maîtrisé et tenu en laisse à l'extérieur.
- 3 Les chiens et les chats en liberté menacent les populations sauvages, car ils sont des prédateurs eux aussi.
- 4 Faites stériliser votre animal de compagnie. La vie à l'état sauvage est difficile et dangereuse pour les chiens et les chats.

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur la stérilisation des animaux de compagnie et sur les soins à leur apporter au SPA de l'Estrie (819 821-4727, [www.spaestrie.qc.ca](http://www.spaestrie.qc.ca)) ou à la Clinique de stérilisation des petits animaux de l'Estrie (819-821-1161, [www.infovet.ca/sterilisation](http://www.infovet.ca/sterilisation)), tous deux à Sherbrooke.

## Calendrier

**21 avril** – Jour de la terre. Conférence sur la consommation durable et responsable, salle communautaire, 19 h

**30 avril** – Projection du film *Solutions locales pour un désordre global*, salle communautaire, 14 h

**1 mai** - Concert des Gens Heureux, église, 14 h

**2 au 6 mai** – Récupex (Récupération de vêtements usagés) et CFER (collecte de matériaux informatiques), hôtel de ville

**7 mai** - Corvée de nettoyage, hôtel de ville, 9 h

**14 mai** – Inscription au camp de jour, hôtel de ville, 10 à 12 h

**14 mai** – Atelier de renaturation de bandes riveraines par le RAPPEL, lieu à déterminer, 9 à 12 h

**17 mai** - Date limite de commande de plants pour la renaturation

**21 mai** - Conférence et salon des exposants sur les installations septiques (MRC), salle communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley, 9 à 14 h

**27 mai** - Distribution - plants de renaturation, hôtel de ville, après-midi

**28 mai** - Distribution - plants de renaturation, hôtel de ville, avant midi

**28 mai** - Écocentre mobile, hôtel de ville, 8 à 16 h

**30 mai** - Collecte des gros rebuts

**4 juin** - Forum d'échange sur la planification stratégique, salle communautaire, 9 à 12 h

**4 juin** - Collecte RDD\* à l'écocentre de Potton

**25 juin** - Fête estivale *Austin en fête!*, parc municipal

**2 juillet** - Collecte RDD\*, écocentre de Potton

**9 juillet** - Séance de discussion ouverte, salle communautaire, 10 à 12 h

**18 au 22 juillet** - Collecte de pneus usagés, hôtel de ville, 8 h 30 à 16 h 30

**27 juillet** - Concert Orford sur la route, église Eastman, 20 h

**22 août** - Collecte des gros rebuts

**23 août** - Date limite de commande de plants pour la renaturation

**2 sept.** - Distribution - plants de renaturation, hôtel de ville, après-midi

**3 sept.** - Distribution - plants de renaturation, hôtel de ville, 12 h à 13 h

**3 sept.** - Collecte RDD\* à l'écocentre de Potton

\* Résidus domestiques dangereux

Voyez le calendrier à jour à [www.municipalite.austin.qc.ca](http://www.municipalite.austin.qc.ca)

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié trois fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0  
Téléphone : 819-843-2388 / Télécopieur : 819-843-8211  
Courriel : [info@municipalite.austin.qc.ca](mailto:info@municipalite.austin.qc.ca)  
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>